



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dispositifs de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire

GUIDE RESSOURCES

2025-2026

ÉDITORIAL



Un Engagement Collectif pour la Persévérance Scolaire

La persévérance scolaire est un enjeu majeur, à la fois humain, social et économique. C'est une priorité européenne et nationale, et, au niveau de la région académique de la Nouvelle-Aquitaine, nous sommes tous mobilisés pour donner à chaque élève les moyens de réussir.

La prévention est la première étape de la lutte contre le décrochage scolaire. Une réflexion sur la posture, les gestes et pratiques pédagogiques s'avère essentielle pour encourager la persévérance de tous les élèves. Identifier les facteurs de décrochage au sein de la classe et de l'établissement permet de définir des axes de travail pertinents et de mettre en place une prévention active.

Au fil des années, notre politique a évolué et priorise la prévention, l'amélioration du repérage et la réduction du nombre de jeunes décrocheurs. La sécurisation continue des parcours de tous les élèves est devenue une priorité éducative, de l'entrée au lycée à l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études.

Ce guide a été conçu pour fournir des informations concrètes et pratiques sur les dispositifs et les acteurs impliqués dans la lutte contre le décrochage scolaire. Il s'attache à proposer les éléments de réussite pour un accompagnement sécurisé des jeunes. Les fiches techniques permettent d'élaborer un parcours en fonction des besoins identifiés. Il s'adresse à tous les personnels de l'éducation nationale et à tous les usagers concernés par cette problématique.

Un des éléments de notre action réside dans la collaboration et la structuration des réseaux. Le réseau FOQUALE, les plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) et les pôles d'accompagnement à la persévérance scolaire (PAPS) travaillent en synergie pour offrir des solutions individualisées adaptées à chaque situation.

Enfin, la professionnalisation des acteurs consolide le partage d'une culture de la persévérance scolaire et accroît le nombre de collectifs d'acteurs en mesure d'élaborer des solutions pour les jeunes en difficulté.



La formation continue, la certification professionnelle et la valorisation de l'engagement de chacun, notamment lors de la semaine de la persévérance scolaire, permettent de renforcer les compétences et de partager les bonnes pratiques.

En poursuivant nos efforts et en renforçant nos collaborations, nous pouvons ensemble favoriser la réussite de chaque élève et construire un avenir où l'insertion sociale et professionnelle est accessible à toutes et tous.

Jean-Marc HUART

Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Recteur de l'académie de Bordeaux
Chancelier des universités

SOMMAIRE



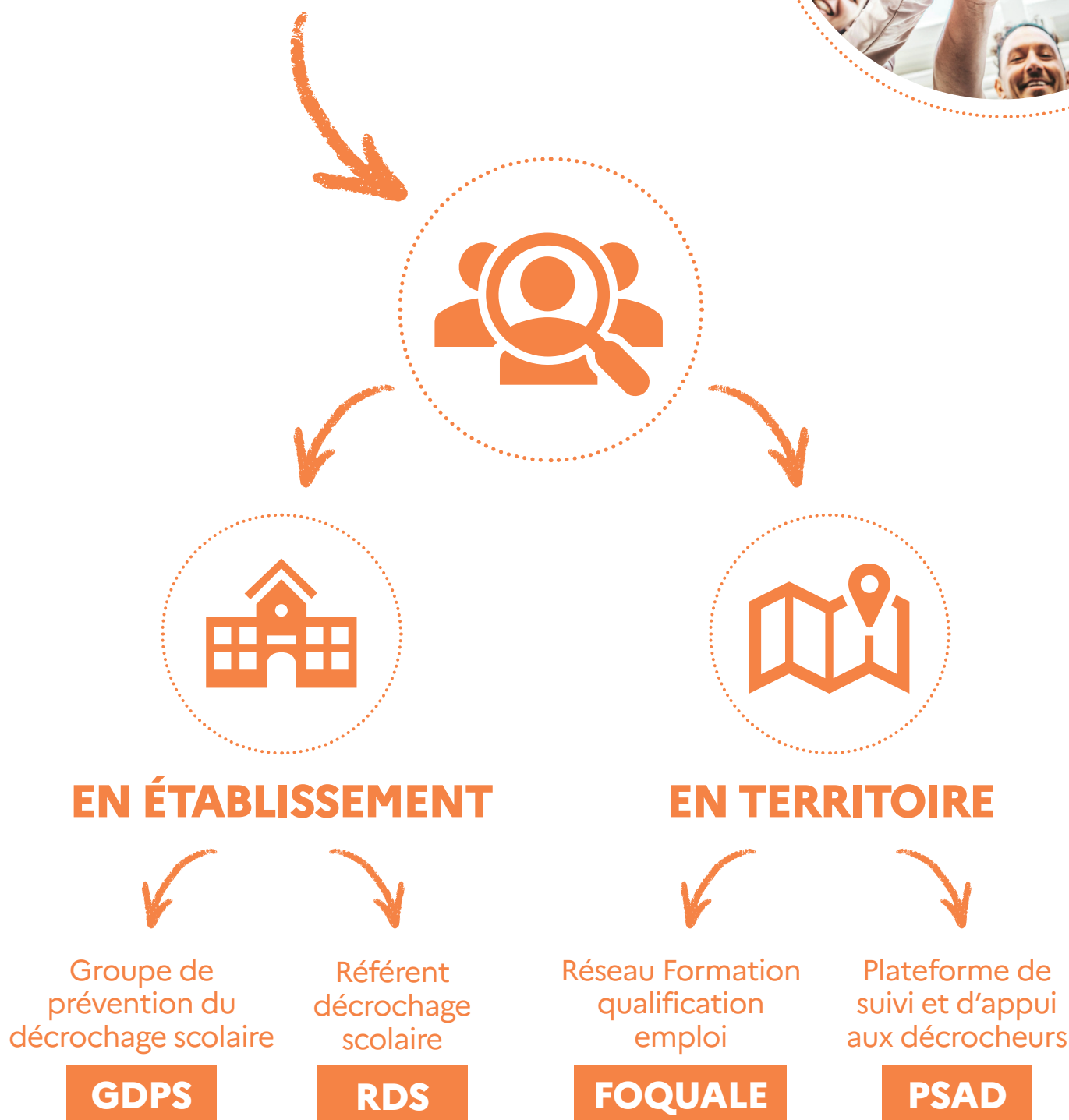
LES MODALITÉS DE REPÉRAGE **4**

**UNE RÉPONSE ADAPTÉE POUR CHAQUE JEUNE
PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE** **9**

**UNE RÉPONSE ADAPTÉE POUR CHAQUE JEUNE
REMOBILISER VERS LA RÉUSSITE** **16**

CONTACTS **23**

LES MODALITÉS DE REPÉRAGE



LES MODALITÉS DE REPÉRAGE

- ✓ **Au collège**
- ✓ **Au lycée**
- ✓ **Au lycée pro**

en établissement

GROUPE DE PRÉVENTION DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE (GPDS)

DESRIPTIF

Outil de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire,
le GPDS est mobilisé dans tous les établissements scolaires :

Instance de réflexion collégiale qui permet de mettre en place des actions de prévention et de prendre en charge les situations des élèves, dès les premiers signes annonciateurs de décrochage.

OBJECTIFS

- ✓ **Repérer les élèves démotivés**, absenteïstes, en risque de décrochage, en lien avec les équipes éducatives ;
- ✓ **Proposer des parcours d'accompagnement** pour sécuriser les parcours de scolarité ;
- ✓ **Prévenir et limiter les sorties prématurées** du système éducatif.

PILOTAGE

- ✓ **Le chef d'établissement** avec l'appui du **référé décrochage scolaire (RDS)**.

MODALITÉS

- ✓ Dans le cadre du volet prévention du décrochage scolaire, le chef d'établissement est responsable de la mise en œuvre des actions de sensibilisation des équipes éducatives. Il met en place le groupe de prévention du décrochage scolaire qui rassemble des représentants de la communauté éducative de l'établissement ;
- ✓ Le GPDS permet un travail inter-métier où le champ d'action de chaque personnel est connu de tous ;
- ✓ Référé décrochage scolaire, CPE, Psy-EN, AS, infirmier(e) sont des membres permanents du GPDS auxquels doivent être associés des enseignants ;
- ✓ Les coordonnateurs d'actions pédagogiques assurant la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) sont clairement identifiés par les membres du GPDS comme une ressource mobilisable en termes de conseil technique et accompagnement pour la mise en œuvre et/ou l'opérationnalisation des GPDS.

LES MODALITÉS DE REPÉRAGE

- ✓ **Au collège**
- ✓ **Au lycée**
- ✓ **Au lycée pro**

en établissement

RÉFÉRENT DÉCROCHAGE SCOLAIRE (RDS)

DESRIPTIF

Le RDS est un **personnel de l'établissement** (collège, lycée) nommé par le chef d'établissement parmi les membres de l'équipe.

OBJECTIFS

- ✓ Être une personne ressource de la lutte contre le décrochage scolaire au sein de l'établissement et dans la mise en place de l'accompagnement des élèves ;
- ✓ Être une personne relais auprès des différentes instances internes à l'Éducation nationale (FOQUALE, commissions etc.) et auprès des partenaires du territoire ;
- ✓ Mobiliser et coordonner les actions et projets menés par les équipes éducatives et pédagogiques ;
- ✓ Constituer et mettre à jour un tableau de suivi des élèves (dans le cadre des GPDS).

PILOTAGE

- ✓ Chef d'établissement.

MODALITÉS

- ✓ Le RDS organise et anime le GPDS a minima une fois par trimestre.
- ✓ Il contribue de fait à la sécurisation des parcours de formation des jeunes tout au long de leur cursus.

LES MODALITÉS DE REPÉRAGE

 **en territoire**



RÉSEAU FORMATION QUALIFICATION EMPLOI (FOQUALE)

DESSCRIPTIF

Le réseau FOQUALE est animé par un responsable FOQUALE et coordonné par l'IEN-IO du territoire. Les membres sont les chefs d'établissement des EPLE, les DCIO et les coordonnateurs d'actions pédagogiques de la MLDS des territoires.

OBJECTIFS

- ✓ Mobiliser et sensibiliser les établissements du territoire sur la prévention et la lutte contre le décrochage ;
- ✓ Identifier et analyser les besoins, recenser les solutions disponibles et en assurer la diffusion ;
- ✓ Mobiliser toutes les places vacantes du territoire dans l'obligation de formation ;
- ✓ Faire émerger de nouveaux projets et expérimentations en mobilisant, si nécessaire, des fonds européens ;
- ✓ Favoriser la mutualisation et l'essaimage d'expériences réussies ;
- ✓ Articuler ses actions avec le dispositif relatif à l'obligation de formation.

PILOTAGE

- ✓ Logique collaborative entre établissements ;
- ✓ Formaliser un schéma de repérage, d'accompagnement et de suivi du décrochage à présenter dans le réseau (mobiliser tous les acteurs et toutes les solutions possibles) ;
- ✓ Proposer une politique de réseau qui donne de la cohérence à l'ensemble des actions et dispositifs.

MODALITÉS

- ✓ Construire des dispositifs innovants, en lien avec les IEN chargés de l'information et de l'orientation, le service régional académique à l'information, à l'orientation et à la lutte contre le décrochage scolaire (SRAIOLDS) et la mission académique pour la recherche-développement, innovation et expérimentation (CARDIE) ;
- ✓ Mutualiser les actions et les diffuser.

LES MODALITÉS DE REPÉRAGE

 **en territoire**



PLATEFORME DE SUIVI ET D'APPUI AUX DÉCROCHEURS (PSAD)

DESRIPTIF

La PSAD est une instance permettant la coordination des acteurs locaux de la formation, de l'orientation et de l'insertion des jeunes.

OBJECTIFS

- ✓ Affiner le repérage des jeunes en collaboration avec les établissements publics et privés et de l'enseignement agricole du secteur ;
- ✓ Prendre contact avec les jeunes soumis à l'OF 16/18 afin de les accompagner vers une rescolarisation ;
- ✓ Identifier les besoins et les attentes des jeunes décrocheurs ;
- ✓ Proposer rapidement des solutions de formation, d'insertion ou d'accompagnement les plus adaptées ;
- ✓ Constituer un réseau partenarial solide et diversifié en mobilisant et en optimisant les ressources et les dispositifs existant sur le territoire de la PSAD (réseaux FOQUALE, SRAIOLDS, acteurs du Service Public Régional de l'Orientation, service public de l'emploi, réseau associatif...) ;
- ✓ Assurer le suivi rigoureux et périodique des jeunes accompagnés et des actions mises en place ;
- ✓ Proposer un bilan d'activités de la plateforme.

PILOTAGE

Co-pilotage par :

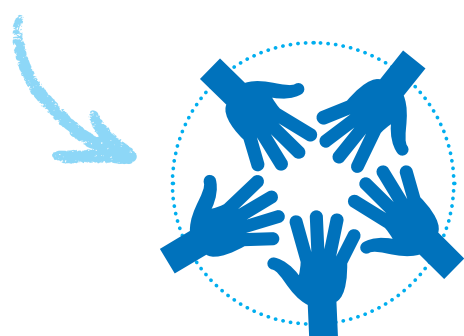
- ✓ Directeur et directrice de CIO ;
- ✓ Directeur et directrice de mission locale.

MODALITÉS

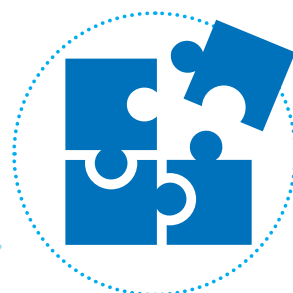
- ✓ Comité de pilotage une à deux fois par an (installation et bilan) ;
- ✓ Comités techniques locaux mensuels autour des situations des jeunes avec les partenaires du territoire ;
- ✓ Gestion des listes de jeunes en décrochage scolaire, repérés par le système interministériel d'informations.

UNE RÉPONSE ADAPTÉE POUR CHAQUE
JEUNE TOUT AU LONG DU PARCOURS

PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE



PRÉVENTION



**DISPOSITIFS
MOBILISABLES**

Entretien
de situation

Parcours
aménagé de
formation
initiale

(PAFI)

Parcours
aménagé de
formation initiale
Tous droits
ouverts

(PAFI-TDO)

Avenir Pro+

Tutorat

Modules /
Ateliers SAS

UNE RÉPONSE ADAPTÉE POUR CHAQUE
JEUNE TOUT AU LONG DU PARCOURS

PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

 **POUR QUI ?**

- ✓ *Élèves au collège*
- ✓ *Élèves au lycée*
- ✓ *Élèves au lycée pro*

ENTRETIEN DE SITUATION

PUBLIC

Les jeunes scolarisés dans le 2nd degré :

- ✓ Scolarisés dans un établissement et en situation de rupture scolaire ou identifiés en risque.

CONTENU

Les entretiens sont réalisés à tout moment de l'année particulièrement en fin d'année ou au début de la rentrée suivante et sont menés dans l'établissement ou en CIO.

PILOTAGE

- ✓ Chef d'établissement ;
- ✓ Directeur ou directrice de CIO.

MODALITÉS

- ✓ Élaborer un diagnostic de la situation du jeune ;
- ✓ Proposer un accompagnement personnalisé, des conseils en termes de poursuite d'études, de formation et d'insertion professionnelle ;
- ✓ Amener le jeune à déterminer le cursus le mieux adapté à sa situation, en l'aidant dans ses démarches de recherche de solution, en maintenant une dynamique de recherche, en l'adressant via le réseau FOQUALE ou la PSAD, aux structures ou établissements adaptés à sa situation ;
- ✓ S'assurer de l'accès à une solution concrète.

MOYENS

Moyens propres à l'établissement et missions des personnels (PP, psy-EN, coordonnateur d'actions pédagogiques de la MLDS).

UNE RÉPONSE ADAPTÉE POUR CHAQUE
JEUNE TOUT AU LONG DU PARCOURS

 **POUR QUI ?**

- ✓ *Élèves au collège*
- ✓ *Élèves au lycée*
- ✓ *Élèves au lycée pro*

PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

PARCOURS AMÉNAGÉ DE FORMATION INITIALE (PAFI)

PUBLIC

- ✓ Élèves âgés d'au moins 15 ans (avec l'accord de l'IA- DASEN si 15 ans) en risque de décrochage qui ont besoin d'un « pas de côté » dans leur parcours de formation en évitant de rompre le lien avec l'école et/ou la classe.
- ✓ Dispositif individuel, apportant une réponse personnalisée aux difficultés d'un élève.

CONTENU

Dans le cadre du Pafi, il peut être proposé :

- ✓ Des immersions en entreprise ou dans d'autres structures ;
- ✓ Des visites de LP ou de CFA ;
- ✓ Un travail sur les savoir-être et les compétences transversales ;
- ✓ Une pédagogie différenciée pour besoins spécifiques du jeune.

PILOTAGE

- ✓ Chef d'établissement ;
- ✓ DASEN, IEN-IO du territoire.

MODALITÉS

- ✓ Repérage et diagnostic de la situation par l'équipe du GPDS ;
- ✓ Élaboration du parcours aménagé par l'équipe pédagogique et éducative sous la responsabilité du chef d'établissement où l'élève est scolarisé ;
- ✓ Expertise du coordonnateur d'actions pédagogiques de la MLDS pour l'élaboration et la mise en œuvre du PAFI ;
- ✓ Contractualisation avec le chef d'établissement, l'élève, les responsables légaux et les partenaires ;
- ✓ Validation par le DASEN pour les jeunes de moins de 16 ans, information du DASEN pour les moins de 16 ans ;
- ✓ Inscription sur le Module Élémentaire de Formation (MEF) de son établissement (coche « Dispositif de personnalisation » puis PAFI) en conservant son statut d'élève ;
- ✓ Suivi du parcours par un tuteur et/ou un coordonnateur d'actions pédagogiques ;
- ✓ Bilan du parcours de l'élève.

MOYENS

Moyens propres à l'établissement (missions pouvant relever du PACTE).

UNE RÉPONSE ADAPTÉE POUR CHAQUE
JEUNE TOUT AU LONG DU PARCOURS

 **POUR QUI ?**

- ✓ *Élèves au collège*
- ✓ *Élèves au lycée*
- ✓ *Élèves au lycée pro*

PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

PARCOURS AMÉNAGÉ DE FORMATION INITIALE TOUS DROITS OUVERTS (PAFI-TDO)

PUBLIC

Élèves à partir de 16 ans (15 ans avec l'accord de l'IA-DASEN) en risque et/ou en situation de décrochage, ayant préalablement bénéficié d'un PAFI qui n'a pas apporté une réponse suffisante et qui nécessite une action en lien avec les partenaires de la formation et de l'insertion professionnelle.

CONTENU

- ✓ Développement des compétences transversales, travail sur l'image de soi et la confiance en soi dans le cadre d'entretiens ou d'ateliers ;
- ✓ Accompagnement à l'orientation, à une meilleure connaissance du monde économique et professionnel ;
- ✓ Immersions, stages en entreprise.

PILOTAGE

- ✓ Chef d'établissement ;
- ✓ DASEN et IEN-IO ;
- ✓ Corps d'inspection.

MODALITÉS

- ✓ Prise en charge dans le cadre d'un GPDS (Groupe de Prévention Décrochage Scolaire) élargi aux partenaires de la formation et de l'insertion professionnelle ;
- ✓ Les coordonnateurs d'actions pédagogiques de la MLDS contribuent à la construction du parcours,
- ✓ Parcours coconstruit avec les partenaires de la formation et de l'insertion professionnelle pour une durée maximale de 4 mois ;
- ✓ Inscription sur le Module Élémentaire de Formation (MEF) de son établissement (coche « Dispositif de personnalisation » puis PAFI-TDO) en conservant son statut d'élève.

MOYENS

Moyens propres à l'établissement (missions pouvant relever du PACTE).

UNE RÉPONSE ADAPTÉE POUR CHAQUE
JEUNE TOUT AU LONG DU PARCOURS

 **POUR QUI ?**

✓ *Élèves au lycée pro*

PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

AVENIR PRO+

PUBLIC

- ✓ Jeunes volontaires ayant achevé leur cycle de formation professionnelle (terminales CAP/terminales bac pro) et ayant échoué à l'examen ;
- ✓ Jeunes volontaires ayant achevé leur cycle de formation professionnelle et ayant réussi l'examen, non engagés dans un emploi ni dans un parcours de formation à la rentrée suivante.

CONTENU

- ✓ Modules d'accompagnement pour l'accès à l'emploi ou d'un contrat d'apprentissage ;
- ✓ Accompagnement vers une reprise de formation ;
- ✓ Enseignements généraux ou professionnels ;
- ✓ Modules d'accompagnement au projet personnalisé ;
- ✓ Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) ;
- ✓ Aide (santé, logement, mobilité).
- ✓ Les contenus peuvent s'articuler à l'accompagnement proposé sur l'année de terminale comprenant des ateliers collectifs et un suivi individualisé sur demande de l'élève pour l'accès à l'emploi (Avenir pro).

PILOTAGE

- ✓ Chef d'établissement
- ✓ Corps d'inspection
- ✓ Directeur Mission Locale ou France Travail

MODALITÉS

- ✓ Information sur Avenir Pro+ durant l'année de terminale ;
- ✓ Repérage des élèves potentiellement sans solution (GPDS, conseil de classe, réussite aux examens, Parcoursup, CAES...) et prise de contact avec les élèves pouvant relever du dispositif (entretiens téléphoniques, questionnaires, réunion d'information) ;
- ✓ Si les jeunes ne souhaitent pas s'engager, transmission des infos à la PSAD ;
- ✓ Si le jeune souhaite s'engager, entretien tripartite de contractualisation du parcours (LP/ML/jeune et représentants légaux si mineur) pour une durée de 4 mois maximum ;
- ✓ Inscription sur la base élève en MEF PAE3 ou PAE4 ;
- ✓ Suivi du parcours par un tuteur ;
- ✓ Rédaction d'un bilan de fin de parcours.

MOYENS

Moyens propres à l'établissement (missions pouvant relever du PACTE).

UNE RÉPONSE ADAPTÉE POUR CHAQUE
JEUNE TOUT AU LONG DU PARCOURS

POUR QUI ?

- ✓ *Élèves au collège*
- ✓ *Élèves au lycée*
- ✓ *Élèves au lycée pro*

PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

TUTORAT

PUBLIC

Élèves de collège ou de lycée, en risque de décrochage.

CONTENU

Des entretiens et suivis réguliers sont proposés aux élèves.

L'accompagnement individualisé peut concerner :

- ✓ Les apprentissages (méthodologie, aide à l'organisation...);
- ✓ La confiance en soi ;
- ✓ L'engagement ;
- ✓ L'autonomie ou la mobilité.

PILOTAGE

- ✓ Chef d'établissement ;
- ✓ Corps d'inspection.

MODALITÉS

- ✓ Identification par les GPDS des élèves pour lesquels la mise en place d'un tutorat serait nécessaire ;
- ✓ Diagnostic précis en GPDS des besoins de l'élève ;
- ✓ Les tutorats peuvent être proposés et assurés par un tuteur formé ou par un coordonnateur d'action pédagogique de la MLDS, notamment dans les situations où une prise en charge externalisée s'avère plus pertinente.
- ✓ Les modalités du tutorat sont déterminées et actualisées conjointement par le coordonnateur d'action pédagogique de la MLDS et l'équipe éducative.

MOYENS

- ✓ Moyens propres à l'établissement (missions pouvant relever du PACTE).

UNE RÉPONSE ADAPTÉE POUR CHAQUE
JEUNE TOUT AU LONG DU PARCOURS

PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

 **POUR QUI ?**

- ✓ Élèves au collège
- ✓ Élèves au lycée
- ✓ Élèves au lycée pro

MODULES / ATELIERS SAS

*Pôle ambition
et persévérance
scolaire*

PUBLIC

Élèves en voie de déscolarisation et/ou de désocialisation qui ont bénéficié au préalable de toutes les possibilités de prise en charge prévues au sein de l'établissement.

CONTENU

- ✓ Appropriation des règles de la vie sociale et scolaire - renforcement des savoirs fondamentaux ;
- ✓ Découverte des métiers ;
- ✓ Développement des compétences psycho-sociales.

PILOTAGE

- ✓ DASEN, IEN-IO du territoire ;
- ✓ Chef d'établissement.

MODALITÉS

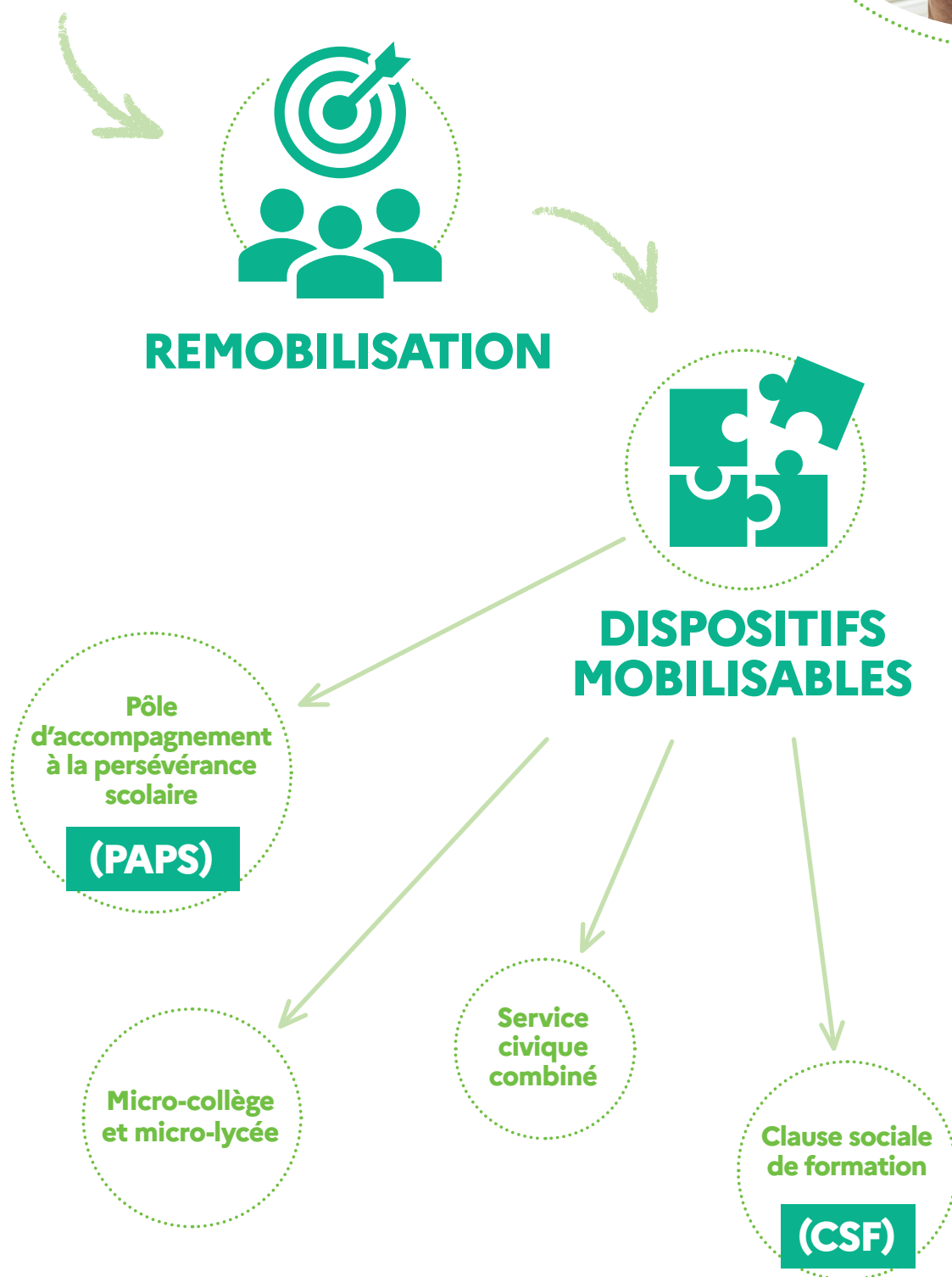
- ✓ Repérage en GPDS ;
- ✓ Réponse à un besoin ponctuel dont la durée dépend de l'accompagnement nécessaire aux jeunes ;
- ✓ Les ateliers collectifs sont coconstruits et animés par un membre de l'équipe et les coordonnateurs d'actions pédagogiques de la MLDS en tant que de besoin ;
- ✓ Le jeune reste « élève » de l'établissement d'origine ;
- ✓ Les familles sont associées autant que possible ;
- ✓ Des partenariats sont mobilisés.

MOYENS

- ✓ Moyens propres à l'établissement (missions pouvant relever du PACTE, IMP) ;
- ✓ Moyens délégués par le SRAIOLDS ;
- ✓ Appel à projets du conseil régional.

UNE RÉPONSE ADAPTÉE POUR CHAQUE
JEUNE TOUT AU LONG DU PARCOURS

REMOBILISER VERS LA RÉUSSITE



UNE RÉPONSE ADAPTÉE POUR CHAQUE
JEUNE TOUT AU LONG DU PARCOURS

REMOBILISER VERS LA RÉUSSITE

POUR QUI ?

- ✓ Élèves au collège
- ✓ Élèves au lycée
- ✓ Élèves au lycée pro

PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT À LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE (PAPS)

*Pôle ambition
et persévérance
scolaire*

PUBLIC

Prioritairement les élèves concernés par l'obligation de formation 16-18 ans, et éventuellement les élèves en rupture scolaire ayant achevé le cycle 4 et qui auront 16 ans dans l'année scolaire (validation par l'IA-Dasen).

CONTENU

Le PAPS repose sur la construction personnalisée et progressive d'un parcours pour chaque jeune.
Sont proposés :

- ✓ Des cours d'enseignements généraux afin de consolider et mobiliser les connaissances du socle commun et les compétences transversales ;
- ✓ Un travail sur les compétences psychosociales et la confiance en soi ;
- ✓ Des activités diversifiées (sportives, artistiques, culturelles...) permettant au jeune de développer sa capacité d'autonomie pour mener à terme son projet ;
- ✓ La construction d'un parcours sécurisé de formation et/ou de découverte professionnelle par le biais de stages en entreprises et d'immersions en LGT, LP et CFA.

PILOTAGE

- ✓ SRAIOLDS ;
- ✓ DASEN, IEN-IO du territoire.

MODALITÉS

- ✓ Implantation en lycée ou LP et coordonné par un coordonnateur d'actions pédagogiques de la MLDS ;
- ✓ Entretien de situation ;
- ✓ Commission d'admission pilotée par le DASEN ;
- ✓ Prise en charge à temps plein sur une année scolaire maximum ; entrées et sorties permanentes ;
- ✓ Effectifs réduits (15 élèves maximum) ;
- ✓ Accompagnement personnalisé.

MOYENS

- ✓ Appel à projets du conseil régional ;
- ✓ Taxe d'apprentissage ou solde ;
- ✓ Fonds européens.

UNE RÉPONSE ADAPTÉE POUR CHAQUE
JEUNE TOUT AU LONG DU PARCOURS

 **POUR QUI ?**

✓ *Élèves au collège*

REMOBILISER VERS LA RÉUSSITE

STRUCTURE DE RETOUR À L'ÉCOLE : MICRO-COLLÈGE

PUBLIC

Le micro-collège est une structure de retour à l'école (SRE) expérimentale pour les élèves de 4e et de 3e.
Absentéistes en risque de rupture ;
Présentant des troubles scolaires anxieux ;
Ayant besoin d'une solution de scolarité alternative.

CONTENU

- ✓ Méthodes d'apprentissage innovantes et adaptées ;
- ✓ Espaces de vie et de travail favorisant le bien-être et des conditions propices aux apprentissages ;
- ✓ Remise à niveau dans les matières fondamentales ;
- ✓ Travail sur l'estime de soi et sur le projet personnel ;
- ✓ Parcours individualisé élaboré après évaluation des compétences ;
- ✓ Emploi du temps personnalisé en fonction du projet.

PILOTAGE

- ✓ DASEN, IEN-IO du territoire ;
- ✓ SRAIOLDS, référent académique SRE ;
- ✓ Chef d'établissement.

MODALITÉS

- ✓ Commission d'admission pilotée par le DASEN ;
- ✓ Rescolarisation et remobilisation en proposant un retour positif à l'école et aux apprentissages dans une structure de taille réduite ;
- ✓ Prise en charge jusqu'à la diplomation en préparant les élèves au DNB ;
- ✓ Accompagnement à l'orientation.

MOYENS

- ✓ Selon les structures, heures d'enseignement et/ou crédits pédagogiques délégués par le rectorat ou la DSDEN ;
- ✓ Moyens propres à l'établissement support (IMP, HSE ou PACTE).

UNE RÉPONSE ADAPTÉE POUR CHAQUE
JEUNE TOUT AU LONG DU PARCOURS

 **POUR QUI ?**

- ✓ Élèves au lycée
- ✓ Élèves au lycée pro

REMOBILISER VERS LA RÉUSSITE

STRUCTURE DE RETOUR À L'ÉCOLE : MICRO-LYCÉE

*Pôle ambition
et persévérance
scolaire*

PUBLIC

Jeunes âgés de 16 à 25 ans sans emploi, ni formation, déscolarisés depuis au moins 6 mois, repérés par la PSAD notamment et motivés par une reprise d'études.

CONTENU

- ✓ Cours d'enseignements généraux et professionnels ;
- ✓ Accompagnement individualisé, social et éducatif proposé pour chaque jeune ;
- ✓ Pédagogie différenciée et tutorat assurés par les enseignants.

PILOTAGE

- ✓ Comité d'admission (entretien avec les équipes pédagogiques au préalable) ;
- ✓ Affectation par les DSDEN ;
- ✓ SRE suivie par le SRAIOLDS.

MODALITÉS

- ✓ Implantation en lycée ou LP ;
- ✓ Formation diplômante sous statut scolaire ;
- ✓ Coordination assurée par un ou des enseignants volontaires ;
- ✓ Emploi du temps adapté.

MOYENS

- ✓ Selon les structures, heures d'enseignement et/ou crédits pédagogiques délégués par le rectorat ;
- ✓ Moyens propres à la structure ou à l'établissement support (IMP ou PACTE) ;
- ✓ Appel à projets de la région ;
- ✓ Des fonds européens peuvent être également mobilisés.

UNE RÉPONSE ADAPTÉE POUR CHAQUE
JEUNE TOUT AU LONG DU PARCOURS

REMOBILISER VERS LA RÉUSSITE

POUR QUI ?

- ✓ Élèves au collège
- ✓ Élèves au lycée
- ✓ Élèves au lycée pro

SERVICE CIVIQUE COMBINÉ

*Pôle ambition
et persévérance
scolaire*

PUBLIC

- ✓ Jeunes âgés de 16 à 18 ans en situation de décrochage ;
- ✓ Jeunes souhaitant être accompagnés de manière individualisée dans la construction de leur projet professionnel ;
- ✓ Jeunes qui, parallèlement, exercent une mission de service civique.

CONTENU

4 modules sont proposés :

- ✓ Remise à niveau scolaire ;
- ✓ Formations civiques et citoyennes ; PSC1
- ✓ Mission en service civique (action de solidarité en vue d'acquérir des compétences transversales du domaine « formation de la personne et du citoyen ») ;
- ✓ Construction du projet personnel (connaissance du tissu économique local, connaissance des métiers).

PILOTAGE

- ✓ SRAIOLDS.

MODALITÉS

- ✓ Implantation en lycée ou LP et coordonné par un coordonnateur d'actions pédagogiques de la MLDS.
- ✓ Entretien de positionnement à l'entrée réalisé conjointement par une association agréée par le ministère de l'Éducation nationale ;
- ✓ Accompagnement conjoint (coordonnateur d'actions pédagogiques de la MLDS et encadrant service civique) tout au long du parcours (6 à 9 mois).

MOYENS

Moyens propres à l'établissement (missions pouvant relever du PACTE).

UNE RÉPONSE ADAPTÉE POUR CHAQUE
JEUNE TOUT AU LONG DU PARCOURS

REMOBILISER VERS LA RÉUSSITE

POUR QUI ?

- ✓ Élèves au collège
- ✓ Élèves au lycée
- ✓ Élèves au lycée pro

CLAUDE SOCIALE DE FORMATION (CSF)

Pôle ambition
et persévérance
scolaire

PUBLIC

- ✓ Jeunes ou élèves de 16 à 25 ans ;
- ✓ Élèves repérés en GPDS, dans le cadre d'un parcours proposé par un coordonnateur d'actions pédagogiques de la MLDS, d'un PAFI, d'un PAFI-TDO ou dans la situation d'une période de formation en milieu professionnel (PFMP) non réalisée ;
- ✓ Jeunes décrocheurs repérés dans le cadre de la PSAD.

CONTENU

- ✓ Réalisation d'un parcours de formation en entreprise ;
- ✓ Parcours de 900 heures au maximum ;
- ✓ Découverte de l'entreprise : 1 mois = 150h ;
- ✓ Élaboration du projet professionnel : 2 mois = 300h ;
- ✓ Immersion dans l'entreprise : 3 mois = 450h.
- ✓ La CSF peut être réalisée par plusieurs jeunes en fonction de leurs projets professionnels.

PILOTAGE

- ✓ SRAIOLDS ;
- ✓ Chef d'établissement ;
- ✓ Entreprise ;
- ✓ Acheteurs.

MODALITÉS

- ✓ Repérage et accompagnement du jeune ou de l'élève par le coordonnateur d'actions pédagogiques de la MLDS ou le référent décrochage scolaire ;
- ✓ Présentation du jeune à l'entreprise ;
- ✓ Conventionnement ;
- ✓ Bilan croisé.

MOYENS

La CSF peut prévoir une gratification pour le stagiaire. Si celle-ci n'est pas prévue, le droit commun des stages s'applique (gratification au-delà de deux mois, soit au-delà de 308 heures) L.124-6 code de l'éducation.

EN RÉSUMÉ



PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Dispositifs pilotés par le pôle ambition et persévérance scolaire	Élèves au collège	Élèves au lycée	Élèves au LP
Module / Atelier SAS	✓	✓	✓

Autres dispositifs	Élèves au collège	Élèves au lycée	Élèves au LP
Entretien de situation	✓	✓	✓
Pafi	✓	✓	✓
Pafi-TDO	✓	✓	✓
Avenir Pro+			✓
Tutorat	✓	✓	✓

REMOBILISER VERS LA RÉUSSITE

Dispositifs pilotés par le pôle ambition et persévérance scolaire	Élèves sortant du collège	Élèves sortant du lycée	Élèves sortant du LP
PAPS		✓	✓
SRE - Micro-lycée		✓	✓
Service civique combiné	✓	✓	✓
Clause sociale de formation	✓	✓	✓

Autres dispositifs	Élèves sortant du collège	Élèves sortant du lycée	Élèves sortant du LP
SRE - Micro-collège	✓		

CONTACTS



SERVICE RÉGIONAL ACADÉMIQUE DE L'INFORMATION, DE L'ORIENTATION ET DE LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

PÔLES AMBITION ET PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET COORDINATIONS DÉPARTEMENTALES

ACADÉMIE DE BORDEAUX

Cheffe de pôle :

Julie GOUBET

ce.mlds@ac-bordeaux.fr

☎ 05 40 54 71 56

DORDOGNE (24)

Frédérique FIGAROL

Frederique.Figarol-Jacob1@ac-bordeaux.fr

☎ 05 53 02 84 53

GIRONDE (33)

Florence DOUMEINS

florence.doumeins@ac-bordeaux.fr

☎ 05 56 56 36 79

LANDES (40)

Jean-Philippe JOIE

jean-philippe.joie@ac-bordeaux.fr

☎ 05 58 91 33 40

LOT-ET-GARONNE (47)

Ludmila MARTIN

ce.ia47-mgi@ac-bordeaux.fr

☎ 05 53 67 70 17

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64)

Sandrine MARSAGUET

ce.ia64-coordination-mls64@ac-bordeaux.fr

☎ 05 59 82 22 00

ACADÉMIE DE LIMOGES

Cheffe de pôle :

Mireille PAILLER

mls@ac-limoges.fr

☎ 06 03 95 07 95

CORRÈZE (19)

Corinne LONDEIX

mls19@ac-limoges.fr

☎ 06 45 70 44 59

CREUSE (23)

Claire TIXIER

mls23@ac-limoges.fr

☎ 06 45 70 44 57

HAUTE-VIENNE (87)

Cécile BASSEZ

mls87@ac-limoges.fr

☎ 06 45 70 45 28

ACADÉMIE DE POITIERS

Chef de pôle :

Patrick DELAUNAY

saiio-mls@ac-poitiers.fr

☎ 05 16 52 63 90

CHARENTE (16)

Frédéric REAUD

mls16@ac-poitiers.fr

☎ 05 17 84 01 30

CHARENTE-MARITIME (17)

Nathalie GRAND

mls-dsden17@ac-poitiers.fr

☎ 05 16 52 68 68

DEUX-SÈVRES (79)

Anya BÉTEAU

mls79@ac-poitiers.fr

☎ 06 34 40 17 54

VIENNE (86)

Isabelle HERAULT

mls-dsden86@ac-poitiers.fr

☎ 05 16 52 65 94

Nous suivre en ligne sur
https://www.ac-bordeaux.fr/region_academique



@RANouvAquitaine

Réalisé par le service communication
de la région académique Nouvelle-Aquitaine

Janvier 2026